

Nombre de conseillers		DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JANVIER 2023	
En exercice	35	Date de la convocation	2 janvier 2023
Quorum	24	Secrétaire de séance	Valérie CALAMIA
Présents	33	N° de la délibération	11. CA 2023 01 10
Représentés	2	Objet	Conseil d'administration de la SA LES AJONCS
Votants	35		

Le 10 janvier 2023 à 16H00, les membres du Conseil d'administration se sont réunis au siège de Lorient Agglomération, Quai du Péristyle, 56100 Lorient, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 2 janvier 2023.

Participants (33) : Mme Hortense LE PAPE, Mme Marie-Hélène HERRY, M. David ROBO (vote à compter de la délibération N°2), M. Fabrice LOHER, M. Marc BOUTRUICHE, M. Michel TOULMINET, Mme Annaïck HUCHET, Mme Christine LE STRAT, Mme Marie-Françoise CERZ, Mme Marie-Jo LE BRETON (ne vote plus à compter de la délibération N°23), Mme Marie-Thérèse CABON, Mme Martine LOHEZIC, Mme Morgane LE ROUX, Mme Myrienne COCHE, M. André KERVEADOU, M. Christian SEBILLE, M. Gilles CARRERIC, M. Nicolas JAGOUDET, M. Pascal BARRET, M. Philippe LE RAY, M. Pierre GUEGAN, Mme Anne BASTIEN, M. Jean-Noël TEXIER, Mme Denise LAUSEIG, Mme Yolande HANVIC, Mme Lorette DRIN, Mme Marie-Anne LE BOURLAY, M. Donatien TRECANT, Mme Huguette LE CAHEREC, M. Christophe CLOEREC, Mme Nadia FROGER, Mme Sandrine TRELLU, Mme Hélène LE GALL

Excusés ayant donné pouvoir (2) : Mme Soizic PERRAULT (pouvoir à M. GUEGAN), M. Yves GICQUELLO (pouvoir à Mme CERZ).

Par délibération en date du 10 novembre 2010, le Conseil d'administration de Bretagne Sud Habitat a décidé de prendre une participation au capital de la SA HLM Les Ajoncs, au sein d'un actionariat de référence comprenant la SACICAP 56 et la SA Aiguillon Construction. En parallèle de son acquisition d'actions, BSH a confié à sa société filiale un mandat de gestion de ses établissements collectifs d'habitat spécifique (EHPA, EHPAD, foyers de vie...).

En 2021, les trois actionnaires ont exprimé leurs volontés communes de développer la SA Les Ajoncs dans l'objectif de constituer un pôle de compétences en habitat spécifique, et de faire ainsi émerger un acteur de référence en Bretagne historique. Cet objectif commun s'est notamment traduit par la signature, en juin 2021, d'un nouveau pacte d'actionnaires et d'un nouveau mandat de gestion des établissements d'habitat spécifique de la SA Aiguillon Construction et de Bretagne Sud Habitat.

En sa qualité d'actionnaire de la SA Les Ajoncs, l'OPH Morbihan Habitat dispose de 4 postes d'administrateurs sur 12, conformément à l'article 4 du « pacte d'actionariat de référence et de contrôle conjoint », qui prévoit ainsi la répartition des sièges d'administrateurs entre les 3 actionnaires de références :

- 4 postes d'administrateurs au titre de l'actionariat de la SACICAP du Morbihan,
- 4 postes d'administrateurs au titre de l'actionariat d'Aiguillon Construction,
- 4 postes d'administrateurs au titre de l'actionariat de Bretagne Sud Habitat.

Le Conseil d'administration est invité à procéder à la désignation de ses représentants au sein du Conseil d'administration de la SA LES AJONCS. La procédure de nomination au sein de la société Les Ajoncs implique une cooptation par les membres du Conseil d'administration de la société, dans l'attente de leur nomination en Assemblée générale.

Les membres sortants sont :

- Madame Marie-Hélène HERRY, Présidente,
- Monsieur Olivier HOUSSAY, Administrateur,
- Monsieur Nicolas JAGOUDET, Administrateur,
- M. Erwan ROBERT, Directeur général.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, procède à la désignation des nouveaux représentants au sein de la SA LES AJONCS comme suit :

- Madame Hortense LE PAPE,
- Madame Marie-Hélène HERRY,
- Monsieur Michel TOULMINET,
- Monsieur Erwan ROBERT, Directeur général.